

## 5 choses importantes pour le début

---



### 1. Déclarez votre activité professionnelle

Avant de créer une entreprise en Allemagne, vous devez effectuer certaines formalités. Elles dépendent notamment du **type d'activité** que vous souhaitez exercer : activité commerciale, industrielle, artisanale (gewerblich) ou libérale (freiberuflich). Les professionnels libéraux se déclarent auprès du service des impôts (Finanzamt). Pour les autres activités, adressez-vous dans un premier temps au **bureau local des activités commerciales, industrielles et artisanales (Gewerbeamt) de votre commune** [↗](#). Le **guide des autorités** [↗](#) vous indique à quelles autorités vous devez également vous adresser et où vous les trouvez près de chez vous.

**Attention** : il n'est pas toujours simple de traiter avec les autorités. Ne renoncez pas pour autant à leur soutien. Préparez toujours votre visite afin de pouvoir être aidé au mieux. Il est également important d'effectuer les formalités en temps et en heure. Ne reculez pas devant la bureaucratie et informez-vous au préalable sur les inscriptions et les autorisations obligatoires !

### 2. Payez des impôts

Si vous créez une entreprise en Allemagne, vous devez généralement aussi payer des impôts au service des impôts (Finanzamt), autrement dit aux autorités locales de l'administration fiscale. Les impôts à payer dépendent notamment de la taille et de **la forme juridique** de votre entreprise ainsi que du montant de vos revenus.

Sur le portail des entreprises, vous trouverez un **aperçu des différents types d'impôt** [↗](#). Vous obtiendrez de plus amples informations concernant les impôts en Allemagne sur les site web des **chambres de commerce** [↗](#).

Vous devez également remettre une déclaration fiscale pour votre entreprise indiquant vos revenus et votre chiffre d'affaires à votre service des impôts.

**Conseil** : Faites-vous conseiller par un conseiller fiscal afin d'éviter toute erreur ou une éventuelle dette fiscale. Le service des impôts peut également vous aider à clarifier les questions en matière de fiscalité.

### 3. Assurez-vous et votre entreprise

Travailler à votre compte signifie aussi que vous allez devoir vous occuper vous-même de beaucoup de choses, notamment de votre assurance personnelle qui vous couvrira, par exemple, en cas de maladie ou de chômage ainsi que de l'assurance professionnelle. Vol, dégât des eaux, incendie : ces événements sont peut-être rares, mais ils peuvent mettre rapidement en péril l'existence des jeunes entreprises.

**L'assurance maladie** et **accident** [↗](#) ainsi que l'assurance vieillesse et l'assurance professionnelle sont donc indispensables.

Le portail des créateurs d'entreprise vous explique **quelles assurances** [↗](#) sont importantes.

#### **4. Informez-vous sur les contrats et les lois vous concernant**

Du contrat de location de vos bureaux à la responsabilité du fait des produits, les entrepreneuses et entrepreneurs en Allemagne doivent se pencher attentivement sur les contrats, les lois et les réglementations. Pensez aux avantages qui en découlent : définissez tous les processus au sein d'une entreprise pour garantir un haut degré de sécurité juridique.

Vous trouverez un aperçu des lois et des contrats importants auxquels vous serez confrontés en tant qu'entrepreneuse ou entrepreneur sur le **portail de la création d'entreprise** [↗](#). Les chambres de commerce et d'industrie peuvent aussi fournir des renseignements complémentaires. Pour obtenir des conseils précis, adressez-vous à un avocat.

#### **5. Remplissez vos obligations d'employeur**

Si vous souhaitez employer du personnel dans votre entreprise, vous devez tenir compte de certains droits et obligations. Pour avoir le droit d'embaucher, vous devez tout d'abord obtenir un numéro d'identification (Betriebsnummer). Pour savoir comment l'obtenir et quelles sont les démarches à effectuer, visitez le **portail de la création d'entreprise** [↗](#). En tant qu'employeuse ou employeur en Allemagne, vous êtes tenu de vous acquitter du **paiement des impôts** [↗](#) et des charges sociales à chaque versement de salaire.

Vous devez également respecter quelques dispositions réglementaires vis-à-vis de vos employé(e)s. Vous devez, par exemple, continuer à rémunérer vos salariés lorsqu'ils sont malades. Ils bénéficient également d'un droit à des congés. Les employé(e)s ne peuvent pas non plus être licenciés sans autre formalité. Renseignez-vous bien sur vos **obligations vis-à-vis de vos employés** [↗](#).

## **Plus d'informations sur le web**

### **Guide des autorités proposé par le ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie**

Ce guide vous aide à trouver les autorités et les services administratifs adéquats près de chez vous

### **BMW i aperçu : Autorisations spécifiques**

Quelles sont les activités concernées par les autorisations spécifiques ?

---

<https://www.make-it-in-germany.com/fr/travail/creation-d-entreprise/choses-importantes-debut>

17.08.2021, 08:00